

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

Par arrêté préfectoral n° 2026/ICPE/059 en date du 17 février 2026, une consultation du public est prévue du **mercredi 25 mars à 9H00 au vendredi 24 avril 2026 à 17h00** dans la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon aux jours et heures habituels d'ouverture, portant sur la demande présentée par la société MANITOU BF, en vue de la régularisation de l'exploitation d'un entrepôt couvert dédié au stockage de matières et produits combustibles, situé au sein de la ZAC de la Savinière, Rond Point de la Butte de Tir à Ancenis-Saint-Géréon

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 9 mars 2026, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet dans la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie d'Ancenis-Saint-Géréon, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.